



# LES CONTRATS DE PRODUCTION ENTRE AGRICULTEURS, COLLECTEURS ET INDUSTRIELS : UN LEVIER POUR DÉVELOPPER LES LÉGUMINEUSES

Célia Cholez

Doctorante en économie INRA/ADEME

Directrices de thèse: M-B. Magrini et D. Galliano INRA

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



# CONTEXTE DE MA THESE

Modification des systèmes de culture



Développement et Structuration de nouvelles filières

Quels modes d'organisation des transactions entre acteurs des filières en contexte de changement technique/ incertitude ?

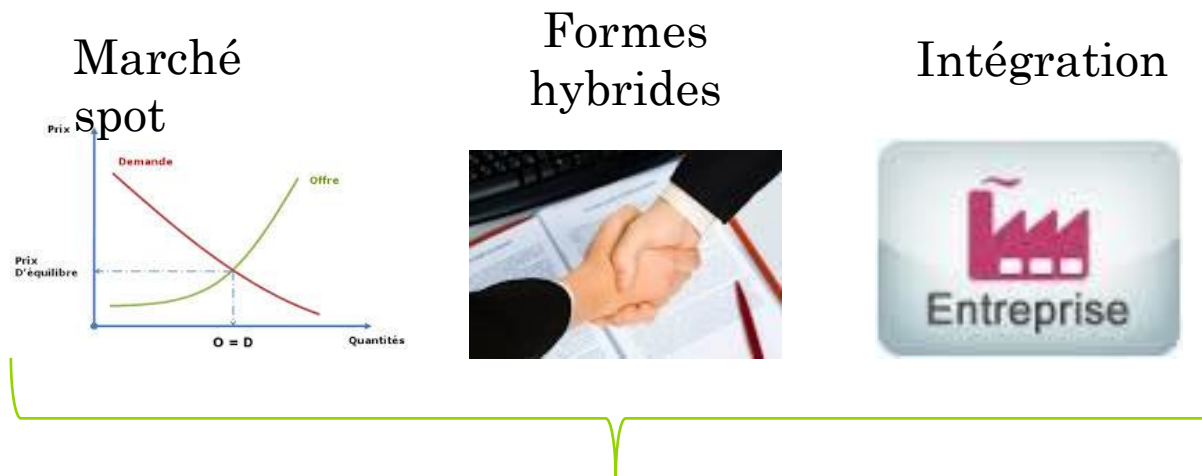
- Un double enjeu:
  - Coordination des échanges commerciaux
  - Coordination des connaissances entre firmes



# COORDINATION VERTICALE ET CONTRACTUALISATION

- Coordination verticale croissante pour encadrer les échanges de matières premières entre la production et l'industrie de la transformation

*(Ménard, 2005 ; Da Silva 2005 ; Fischer et al., 2010 ; Bouamra-Mechemache et al., 2015)*



**Une diversité de formes contractuelles**  
parmi lesquelles les contrats de production



# LES CONTRATS DE PRODUCTION: UNE FORME HYBRIDE ENTRE LE MARCHÉ ET L'INTÉGRATION

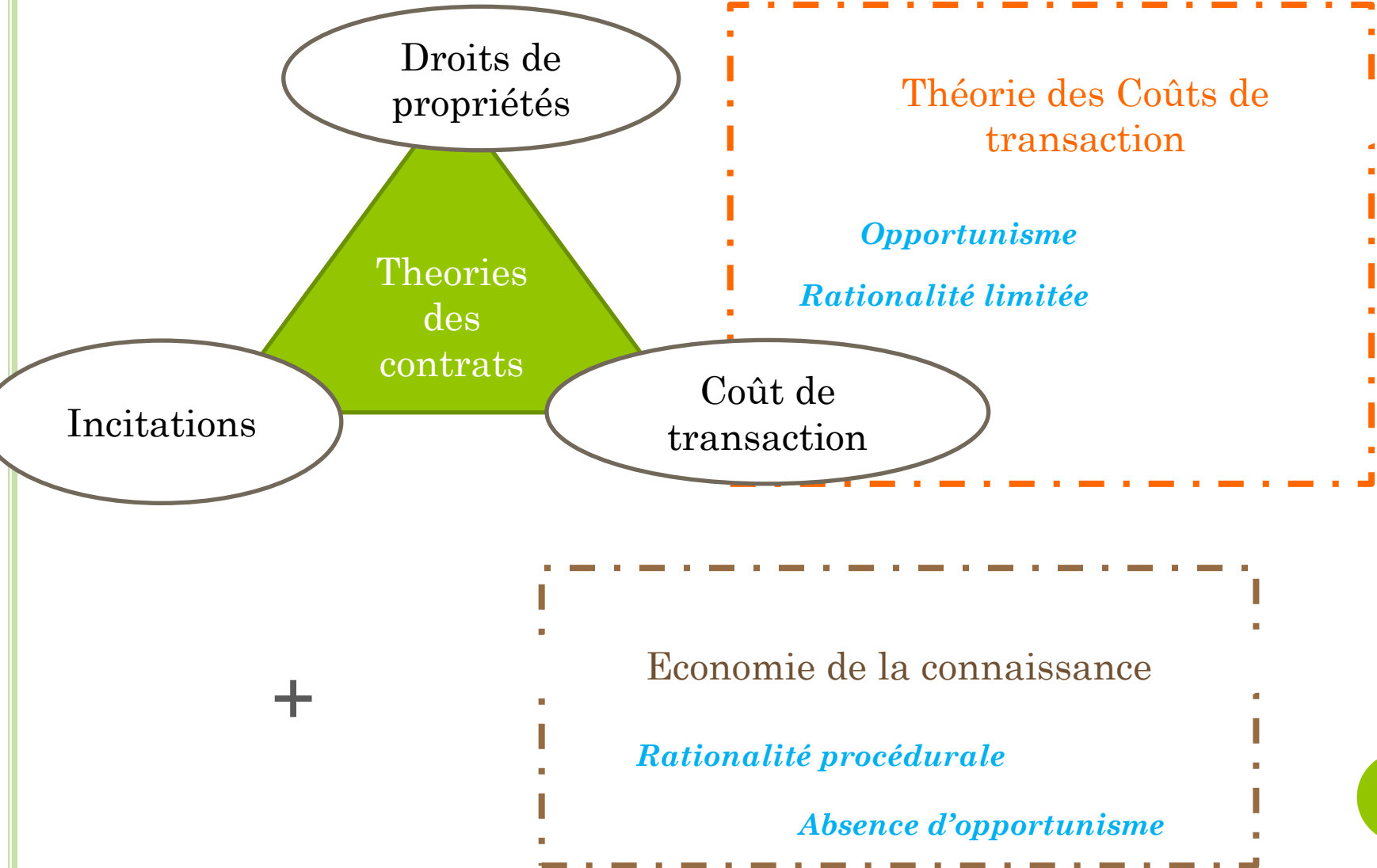
- Un contrat de production:
  - Un accord entre un acheteur et un fournisseur qui définit des clauses de prix, mais aussi des clauses concernant le processus de production (dans le but de répondre à une demande spécifique de l'acheteur)
  - $\neq$  contrat de commercialisation qui « offre plusieurs modalités de mise en marché et de rémunération » de la production (Hueth et al., 2007 ; Ricome, 2008 ; Bourassin et Triboulet, 2014).
- Peu étudié dans le secteur des grandes cultures (Ricome et al., 2016)
- Un levier de déverouillage pour relancer les cultures de diversification ? ( Fares, 2012; Meynard et al., 2013)

Quelle est la place des contrats de production dans la structuration de nouvelles filières légumineuses à graines?

Comment impactent-ils l'acquisition et l'échange de connaissances techniques , nécessaires au développement de ces filières ?

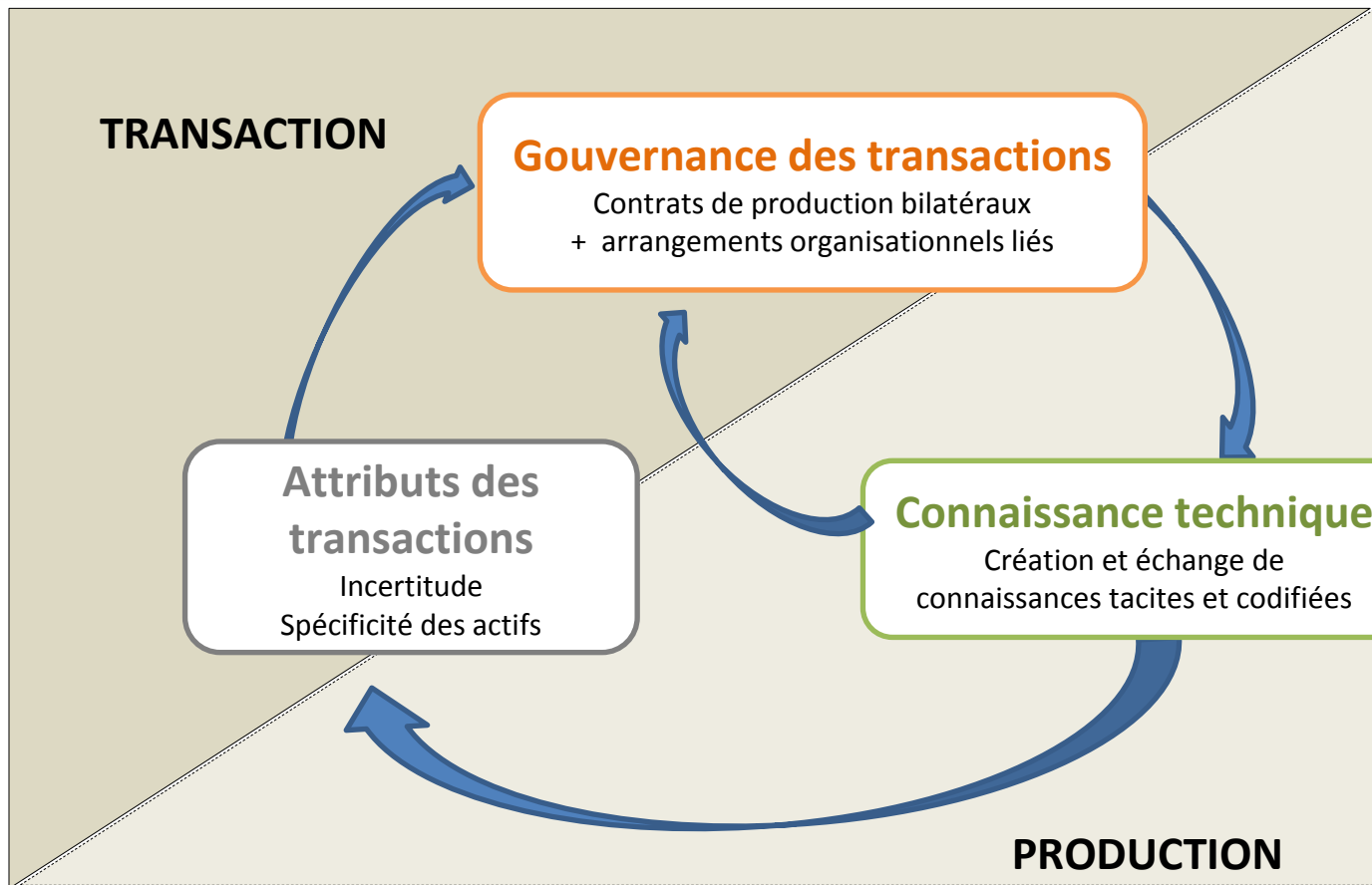


# ENJEU THEORIQUE



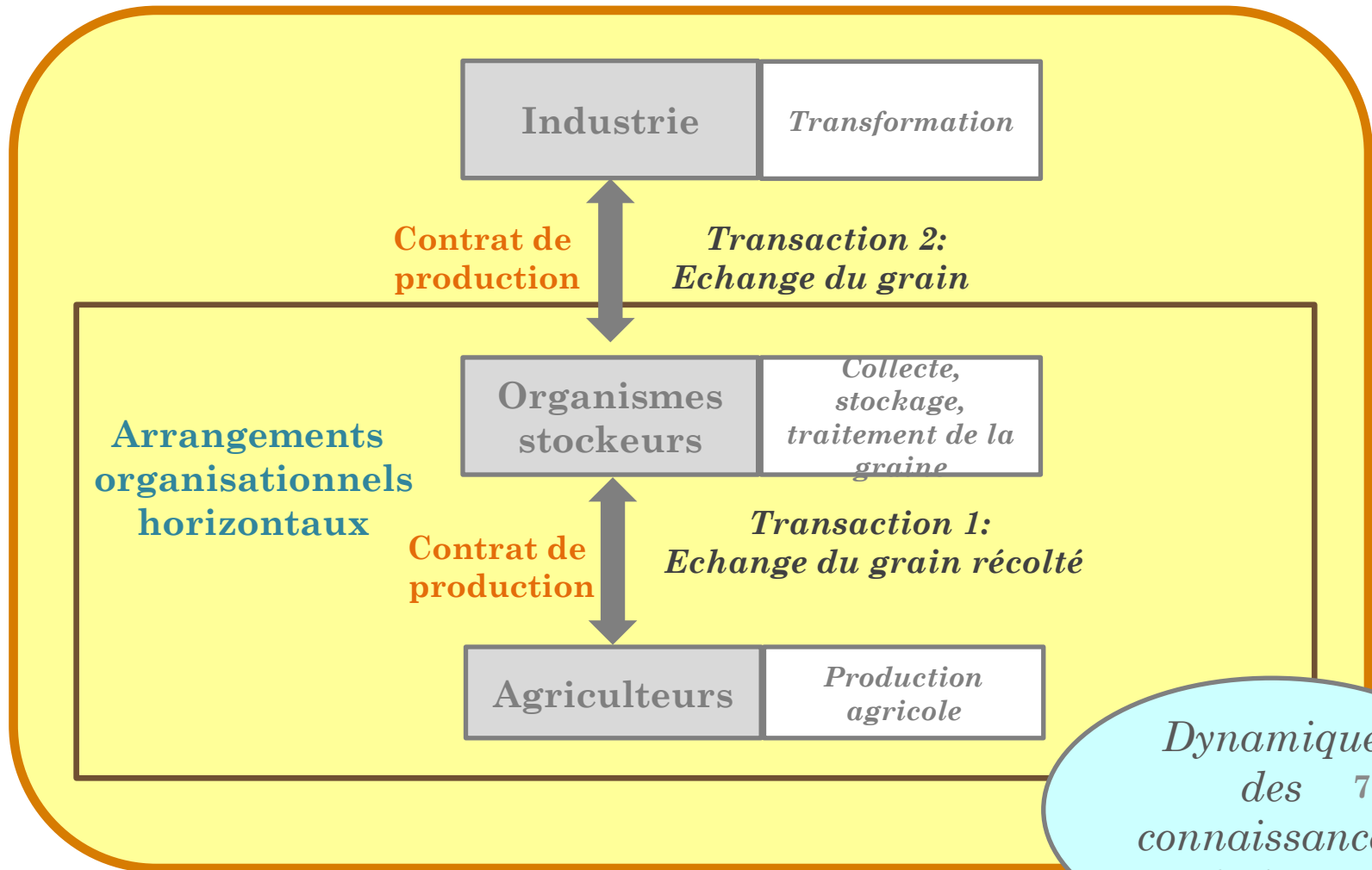
## Problématique générale:

Comment la gouvernance contractuelle des transactions commerciales impacte-t-elle la dynamique des connaissances techniques nécessaires au développement de nouvelles filières ?





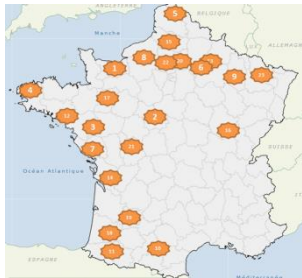
## Structure de gouvernance des transactions





# DEMARCHE METHODOLOGIQUE

## Enquête auprès de 20 coopératives *leader*, du secteur des grandes cultures



CA de 250M d'€ à 1 700 Md'€  
Collecte entre 300 000 et 4 500 000T (40% de la collecte nationale)

*CP mis en œuvre par les coopératives auprès des agriculteurs*

Entretiens semi-directifs auprès de responsables de la collecte ou de la mise en marché n=20

## Etude de cas sur une filière en cours de construction

### *féverole en alimentation animale*



*CP mis en œuvre entre agriculteurs, organismes stockeurs et industrie, via l'association Graines Tradition Ouest*

Observation participante  
+ entretiens semi-directifs auprès des membres GTO n=15  
+ réflexion sur formules de prix

## Etude de cas rétrospective sur une filière structurée

### *Soja en alimentation humaine ?*



*CP mis en œuvre entre agriculteurs, organismes stockeurs et industrie via l'association Sojadoc*

### *Filière lin oléagineux*

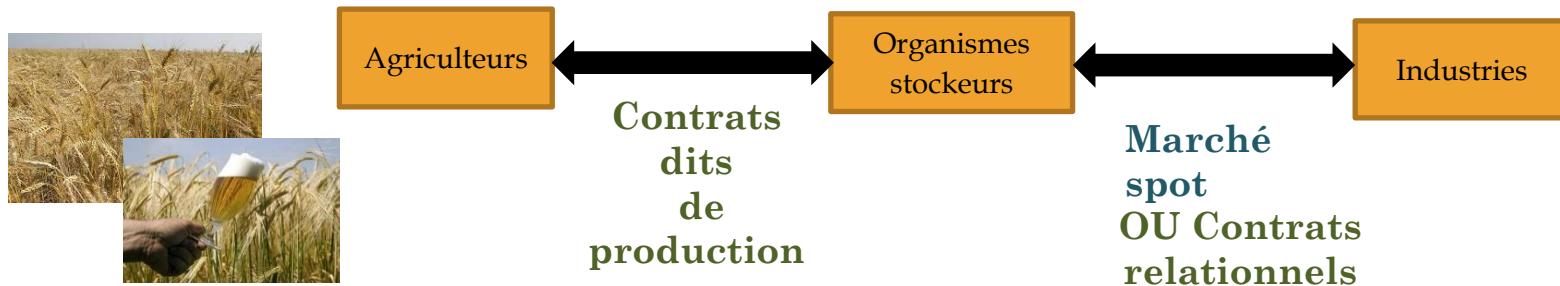
*CP mis en œuvre entre agriculteurs, organismes stockeurs et industrie via l'association GTO*  
N=25





# RÉSULTATS ENQUÊTE TOP20

- Les CP représentent 0 à 40% de la collecte selon les coopératives de notre enquête
- Deux grands types de contrats de production répondant à des stratégies distinctes
  - Les *contrats d'orientation variétale*, un moyen d'améliorer la qualité globale de l'offre



- Les contrats « *filières* » un moyen de segmenter l'offre



## Chaine de contrats dits de production





# DIVERSITÉ DES CONTRATS DE PRODUCTION

Contrats de production	Type 1	Type2	Type3
<b>Termes usuels</b>	Contrat d'orientation variétale	Contrats filières sur des cultures majeures	Contrats filières sur des cultures mineures
<b>Stratégie</b>	Amélioration de la qualité globale	Différenciation	Diversification
<b>Cultures concernées</b>	Blé meunier, blé dur, orge de brasserie	Blé meunier, blé dur, orge de brasserie, colza diester, colza érucique, blé éthanol, tournesol oléique, maïs waxy, maïs semoulerie	Lin oléagineux, lupin, féverole, pois protéagineux, pois chiche, lentille, riz paddy, soja, moutarde, sarrasin
<b>Clauses d'engagement</b>	Engagement avant semis sur des surfaces Exigences de qualité sur le produit final		
<b>Clauses d'arbitrage</b>	Arbitrage en conseil d'administration en cas de non-exécution des contrats ou en cas d'aléas climatiques pendant la campagne		
<b>Clauses sur les prix</b>	Référence au marché de la commodité concernée + premium	Référence au marché de la commodité concernée + premium	Référence aux marchés d'autres commodités
<b>Clauses sur les intrants</b>	oui	oui	oui
<b>Clauses sur le processus de production</b>	non	oui	oui



## ...ET DES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Type de dispositif	Périmètre	Lien au contrat de production
Conseil technique par l'agent technico-commercial de la coopérative	Bilatéral	Conseil dédié lors des visites de l'exploitation Passage supplémentaire du technicien sur les cultures sous contrats (plusieurs fois/an)
Bulletin d'information technique	Bilatéral	Envoi à chacun des agriculteurs sous contrats (plusieurs fois/an)
Réunion « bout de champs »	Collectif	Visite de parcelles d'agriculteurs, destinée à l'ensemble des agriculteurs sous contrats (1 à 2 jours par an)
Animation thématique	Collectif	Animation impliquant les acteurs de l'aval et destinée à l'ensemble des agriculteurs sous contrats (environ 1 jour/an)

Ps: Outre le conseil technique de l'organisme stockeur et l'apport des instituts techniques, le conseil peut aussi être assuré par les fournisseurs d'intrants et /ou l'industriel lui même

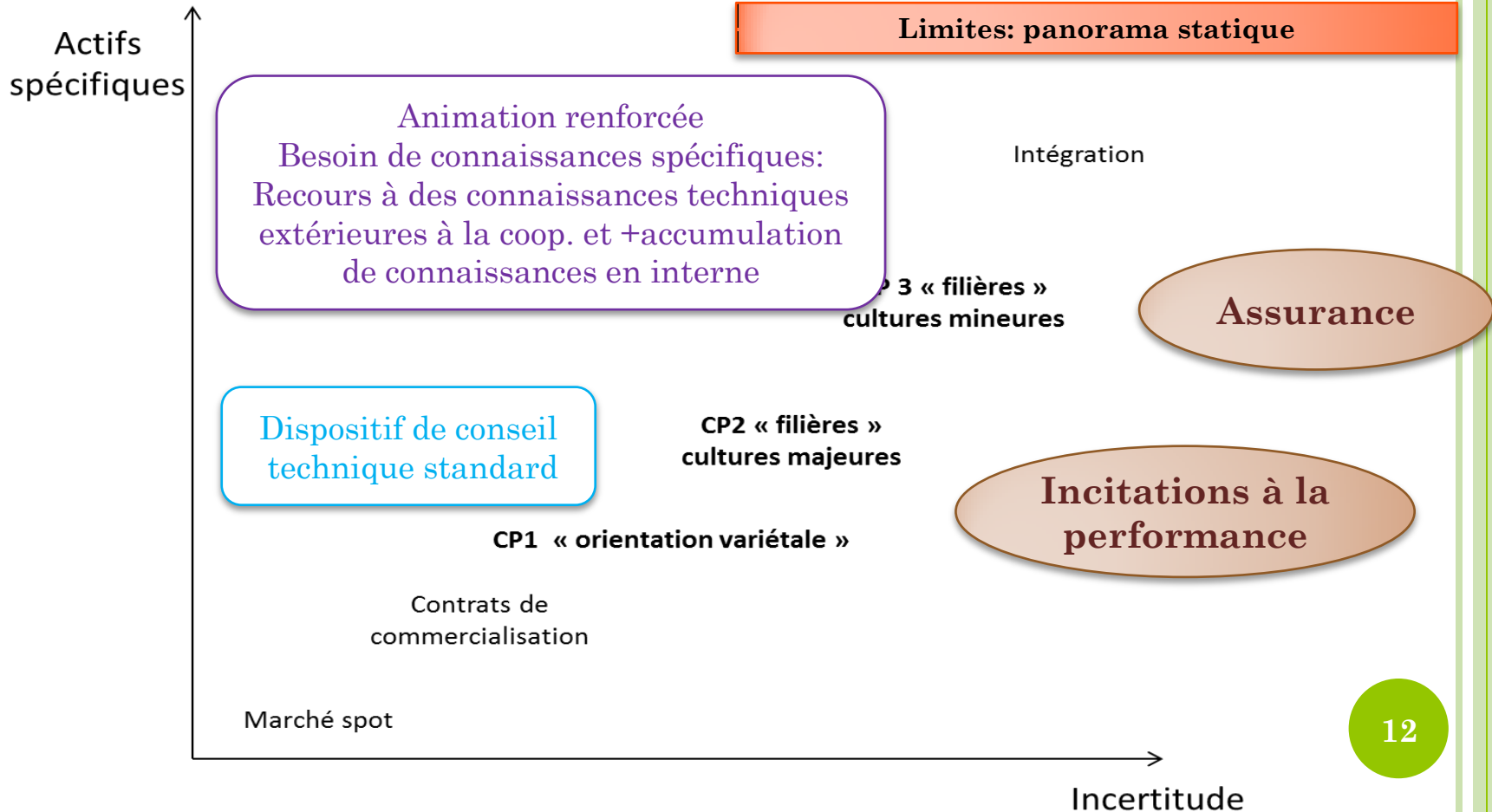


# IN FINE...

**Confirmation du principe d'alignement entre structure de gouvernance et attributs des transactions**

**Mise en évidence de l'importance du dispositif de gouvernance des contrats**

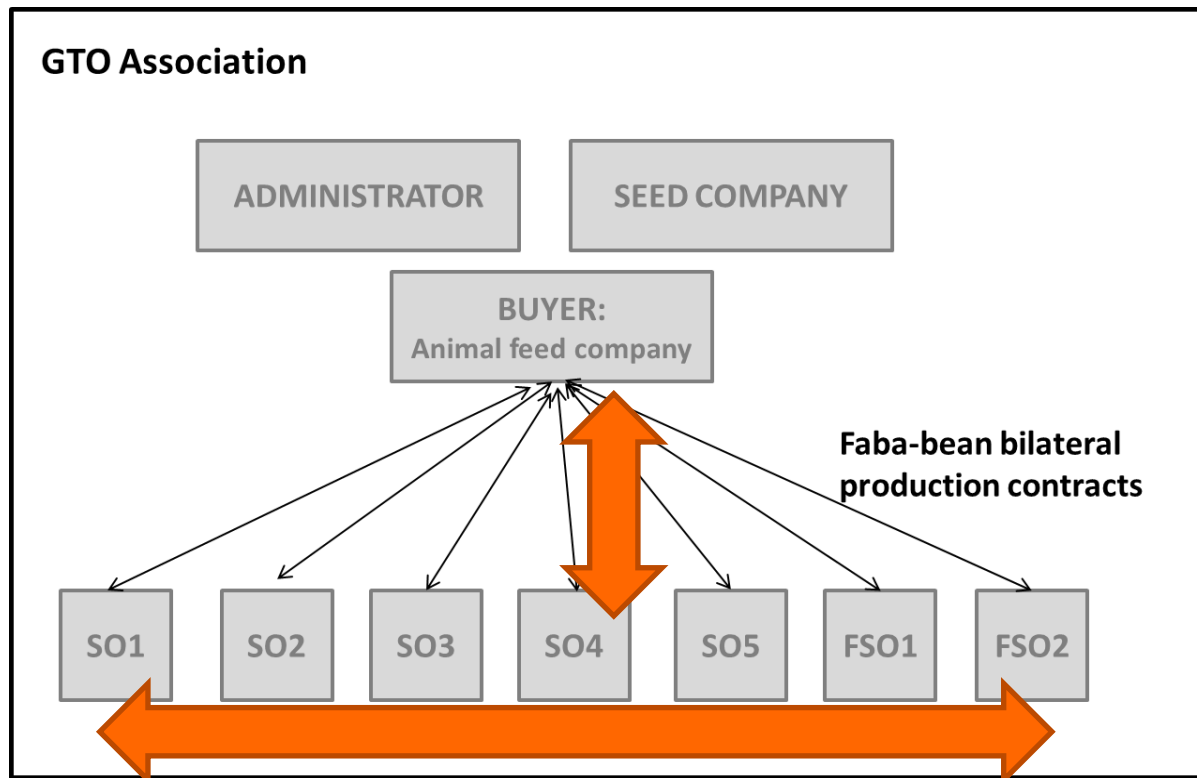
**Limites: panorama statique**





# RÉSULTATS ETUDE DE CAS FILIÈRE LIN ET FÉVEROLE

- La gouvernance contractuelle au sein de Graines Tradition Ouest



Un recul historique de 15 ans sur la filière lin

Un développement récent sur la filière féverole (démarrage des contrats en 2015)



# COMPLÉMENTARITÉ ENTRE CONTRAT BILATÉRAL FORMEL ET ARRANGEMENTS HORIZONTAUX INFORMELS...

	Contrat de production	Gouvernance collective
Fréquence	<b>Avant semis, durée 1 an</b>	<b>3 à 4 rencontres par an</b>
Quantité	Engagement (en volume entre industrie et OS et en surface entre OS et agriculteurs )	Allocation des volumes entre fournisseurs pendant négociation/ adaptation en fonction des aléas de production pdt la campagne
Fixation des prix	Prix minimum garanti avant semis	Negotiation du prix final avant récolte
Spécifications produit	Sain, loyal, marchand	Peut devenir plus précis en fonction des résultats du projet R&D de l'acheteur
Clauses sur la production	Choix parmi une liste de variétés certifiées	Discussion sur les performances variétales et possibilité de modifier cette liste

**Confirme la littérature économique sur l'arbitrage entre sécurité et flexibilité**

Besoin de sécurisation des investissements (rigidité)

Besoin de flexibilité

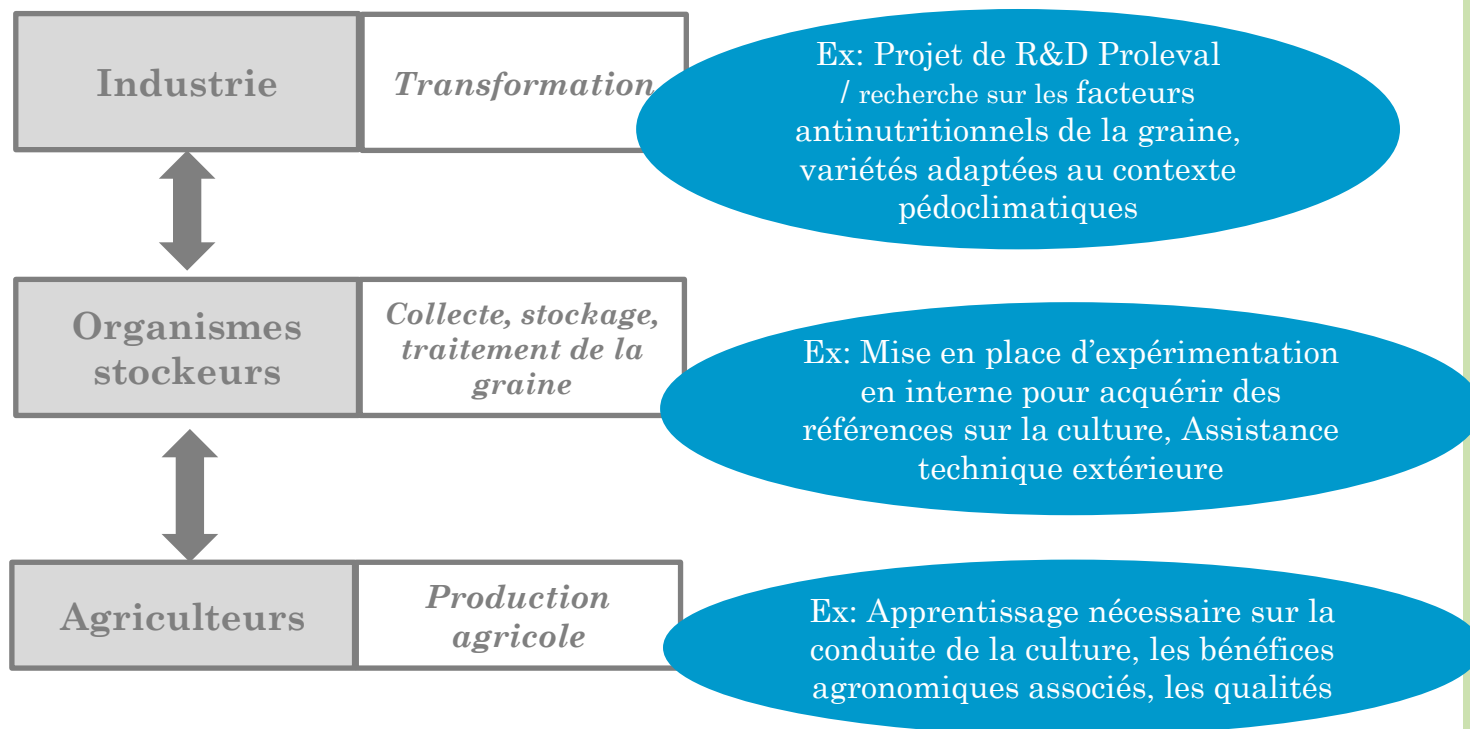
Spécificité des actifs

Incertitude de la transaction



# ENCOURAGE DES INVESTISSEMENTS DE MOYEN TERME...

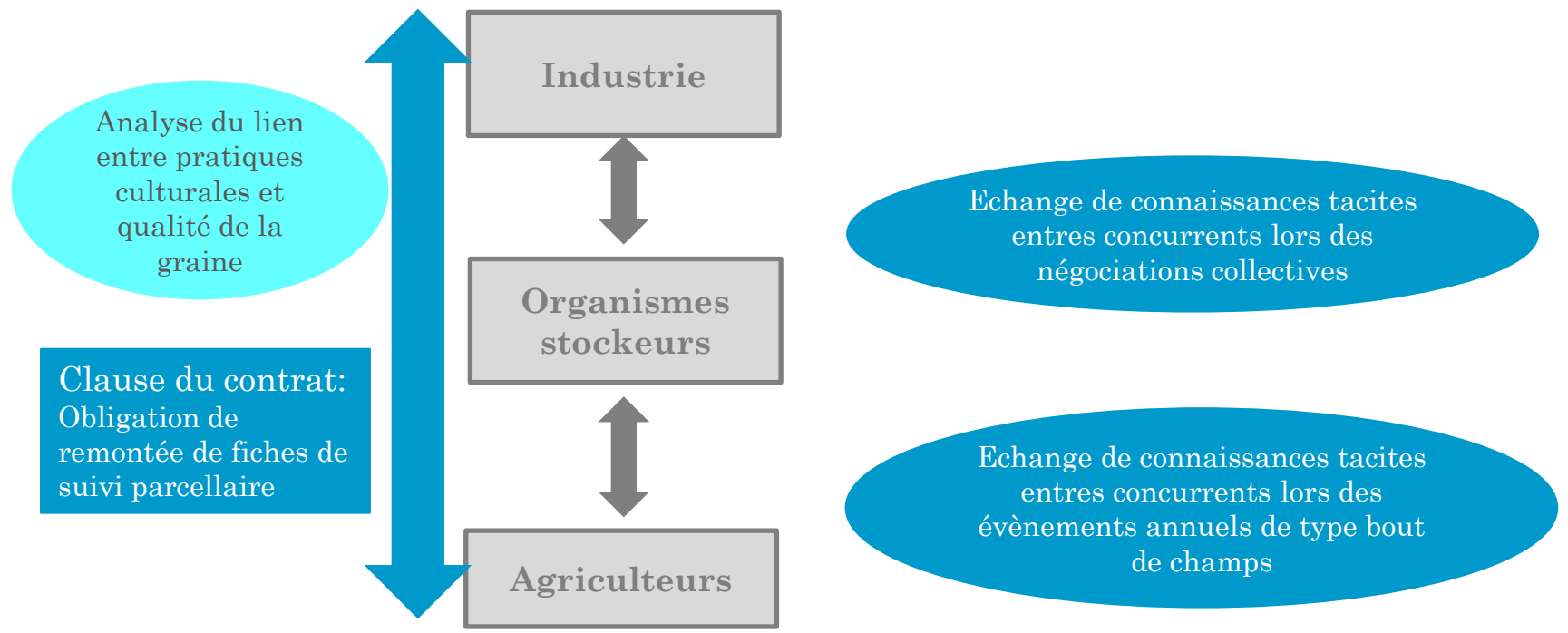
- La contractualisation soutient des **investissements spécifiques visant à acquérir des connaissances techniques**



**Quel niveau de spécificité ???**  
 ⇒ **Spécificité territoriale**  
 ⇒ **Actifs dédiés lorsque situation de monopsonie**



# SOUTIEN DES ECHANGES DE CONNAISSANCE



**Au-delà de sa capacité à véhiculer des incitations monétaires, la contractualisation soutient aussi des apprentissages:**

- *learning by doing*
- *learning by interactions*





# IMPLICATIONS ORGANISATIONNELLES ?

- Intérêt des formes de gouvernance contractuelle collective pour consolider des apprentissages lors de l'émergence de la filière
  - Quid des phases suivantes ? Diffusion des connaissances à d'autres bassins de production ? Gestion des contrats simplifiés ?
  - Tension sous-jacente entre besoin de connaissances localisées vs standardisées
  
- Besoin de clarifier les droits de propriétés sur les données collectées via les contrats et les modalités de restitution des résultats aux agriculteurs
  
- Inclusion / Exclusion
  - ⇒ la connaissance ainsi créée relève d'une forme de « bien club »
  - ⇒ Repose sur une forme de sélection ( des OS, et des agriculteurs)
  - ⇒ Quelle portée de ces filières contractualisées ? Niche/ Diffusion à plus large échelle



# DANS LE PROJET LEGITIMES...

## ○ Deux cas de quasi-intégration

### **Qualisol**

Marque Monbio + Prise de participation financière majoritaire de Nutrinat  
CP en lentilles bio auprès des adhérents  
Acquisition et échange de connaissances techniques : des investissements interne  
Prix fixé avant semis, basé sur les coûts de production car une dynamique de marché favorable  
Gouvernance coopérative



### **Terrena**

Marque Lup'ingrédients+ Filiale 100%  
CP sur le lupin auprès des adhérents  
Acquisition et échange de connaissances techniques : des investissements internes  
Prix fixé avant semis  
Gouvernance coopérative



**CP au sein des coopératives dans le cas des filières intégrées:  
des mécanismes à l'œuvre du même type, mais...  
un degré de contrôle vertical plus fort donc des conflits d'intérêts moindres  
une gouvernance qui répond aux spécificités des coopératives**



# PERSPECTIVES

- Importance des modalités d'organisation des transactions dans les filières LAG pour favoriser le transfert et l'acquisition de connaissances
- Pour étudier cela, pas de base de données économiques existantes, mais des études de cas avec les professionnels de la filière déjà engagés dans ces démarches contractuelles
- Poursuite dans le cadre du projet LegValue => opportunité pour des analyses croisées permettant de comparer une diversité de cas, au niveau européen